



Dr. Olivier Buirette

Dans le grand flux de ces dernières semaines consacrées aux célébrations de la fin de la Grande Guerre de 14/18, nous avons vu ce curieux défilé sur la Place Venceslas, à Prague, consacré à la célébration des 100 ans de la naissance de la Tchécoslovaquie, un État pourtant disparu à la fin du communisme, en 1992. En effet, aujourd'hui, Prague est la capitale de ce que l'on appelle la « Tchèque », même si je préfère personnellement l'appellation « République tchèque », rassemblant les vieilles provinces de Bohême et de Moravie. Bratislava étant devenue de son côté la capitale de la « République de Slovaquie ».

Cette célébration semble toutefois avoir été l'occasion de rappeler que l'esprit de ce que fut la Tchécoslovaquie, fondée par son leader historique Thomas Garrigue Masaryk, était encore bien vivant au XXI^e siècle, 100 ans après sa fondation.

Cette jeune république, rassemblant les Slaves situés au nord de l'ex-Empire austro-hongrois, devait se former alors que l'Empire venait de se dissoudre avant même les Traités de paix, avec la naissance de la République à Vienne, le 12 novembre 1918, et à Budapest le 16 no-

28 octobre 1918 – 28 octobre 2018 : La Tchécoslovaquie 100 ans après, que reste-t-il ?

vembre. Elle fut une des clefs de voutes du système de stabilisation diplomatique notamment de la France vers l'Europe centrale au travers de la Petite Entente. Enfin, elle fut la victime de la faillite de ce même système de sécurité occidentale en septembre 1938 avec les fameux Accords de Munich, véritable Traité de Versailles inversé, qui devait aboutir au premier démembrement de ce pays, quelques mois avant la Seconde Guerre mondiale, avec d'un côté la formation de la Slovaquie indépendante en 1939 et son régime clérical-fasciste dirigé par Monseigneur Tisot, et de l'autre la naissance d'un ensemble tchèque que les nazis appelleront « protectorat de Bohême-Moravie » et qui sera une zone occupée par l'armée allemande et fortement opprimée par les organismes d'extermination nazie comme la Gestapo ou les SS.

Pourtant, la Tchécoslovaquie surviva à la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle se reforme après la victoire de 1945 pour devenir, cette fois-ci, un État du bloc communiste, bien qu'ayant résisté à la mainmise de Moscou jusqu'au fameux coup de Prague de février 1948. C'est encore de la Tchécoslovaquie que devait partir la dernière grande révolte contre le régime

communiste avant les grandes grèves polonaises de Gdansk de 1980 et l'état d'urgence. En effet, le Printemps de Prague (1968) devait voir se concrétiser de manière éphémère les projets d'un Alexandre Dubcek autour de la construction d'un socialisme à visage humain. Des réformes que Michael Gorbatchev reprendra en grande partie, mais trop tard (à partir de 1985), précipitant ainsi l'effondrement de l'URSS, du système communiste occidental et la fin de la guerre froide avec la chute du mur de Berlin en novembre 1989.

C'est sans doute tout cela qu'on a voulu célébrer le 28 octobre 2018, à Prague, en commémorant les 100 ans de la création d'un pays qui fut l'un des emblèmes de la liberté au XX^e siècle en Europe centrale. C'est aussi sans doute pour cela que le président Macron devait se rendre à Prague à la même période pour ten-

ter de renouer, au sein de l'Union européenne (UE), un dialogue avec une Europe centrale de plus en plus tentée de s'engouffrer dans la vague populiste. Un populisme qu'Emmanuel Macron craint - peut-être à juste titre - qu'il ne submerge le parlement européen lors des élections du printemps prochain. Tenter de relancer ce dialogue depuis Prague à l'occasion de cette commémoration est sans doute, pour la politique étrangère de la France, un geste symbolique.

En cela, nous pourrions tenter un rapprochement avec l'autre État fédéral européen qui a traversé le XX^e siècle, mais d'une manière différente, à savoir : la Yougoslavie. Cet État des Slaves du Sud a disparu aux termes d'une guerre civile de dix ans qui a fait plus de 300 000 morts et qui reste dans bien des esprits comme un modèle d'un certain vivre ensemble entre des communautés ethniques et religieuses.

À l'heure où l'UE traverse une crise existentielle incontestable, la mémoire de ces deux États qui étaient nés dans l'optimisme de la reconstruction basée sur la démocratie et sur les valeurs des droits de l'Homme après la fin de la Grande Guerre devrait nous inviter à méditer.



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Ruinés par la Seconde Guerre mondiale, les Européens, particulièrement les Français, étaient prêts à conclure des alliances militaires les protégeant d'un éventuel nouveau conflit. Ce sont d'ailleurs les Français qui ont sollicité les Américains pour la création, en 1949, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN). Seulement, au fil de son évolution, la position de Paris au sein de l'OTAN ne correspondait pas aux attentes de la France. Le général de Gaulle a alors proposé une direction tripartite composée des Américains, des Anglais et des Français. Mais, Washington ne faisant pas confiance aux Français a refusé cette option, ce qui a conduit Charles de Gaulle à prendre la décision de retirer la France de cette organisation. Ainsi, en 1966, tout en restant membre de l'OTAN, la France quitte la structure de commandement intégrée et se dote de l'arme nucléaire afin d'acquiescer son autonomie militaire tout en restant solidaire à cette organisation de défense collective.

Vers une Europe de la défense à la carte ?

À la fin de la guerre froide et à la suite de la disparition du Pacte de Varsovie, aux yeux de la France, l'OTAN avait perdu sa raison d'être et devait elle aussi disparaître. Le président français François Mitterrand s'est fermement engagé pour la création d'une politique de sécurité et de défense commune au sein de l'Union européenne (UE) comme alternative à l'OTAN. Mais le contexte politique de l'époque ne lui a pas permis de mener à bien ce projet. D'une part, les Américains ne souhaitent pas perdre leur suprématie sur la défense européenne. D'autre part, les pays membres de l'UE ne voulaient pas s'affranchir de la protection militaire de l'OTAN. Les Américains ont procédé à l'élargissement des missions ainsi que la zone géographique d'intervention de l'Alliance afin de justifier sa survie et de mieux l'adapter aux nouvelles menaces. Depuis, le chantier

de la défense européenne piétine. L'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine l'évoque en ces termes : « Quand je parle de défense européenne, je pense à quelque chose de sérieux, qui ne se réduit pas à la prise en charge d'activités périphériques ou marginales à la demande des Américains heureux de s'en délester. Ce ne sont là que des activités de sous-traitance ou de supplétifs ». En revanche, depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, la donne a changé. L'accélération du repli américain sur la scène internationale, la remise en cause de l'OTAN et de nombreux accords internationaux par le président américain obligent les Européens à se pencher sur l'épineuse question de l'Europe de la défense. En effet, malgré l'intensification de diverses formes de coopération au sein de l'UE, la politique de défense reste en grande partie une compétence nationale des États et les divergences de positions entre les pays membres empêchent d'avancer sur la question de la défense européenne.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2018, la France a lancé l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI) qui concerne « les

différents types d'intervention : opération militaire classique, catastrophe naturelle... », et qui a pour objectif d'« intensifier les échanges entre états-majors des pays capables et volontaires pour réagir rapidement et de façon coordonnée en cas de besoin ». Actuellement, 11 pays font partie de l'IEI : La France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Estonie, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni et la Finlande.

Pour Florence Parly, ministre française de la Défense, « l'IEI est une solution supplémentaire pour la défense européenne qui offre un cadre flexible, car l'unanimité n'est pas la règle, c'est ce qui le distingue des initiatives déjà existantes ». Pour la France, l'IEI vise ainsi à agir « hors des schémas habituels », qui restent difficiles à gérer, avec « un nombre limité de pays capables et volontaires, sur des sujets qui ne sont pas couverts aujourd'hui, ni à l'UE ni à l'OTAN. »

Même s'il est trop tôt pour juger de l'efficacité de l'IEI, on peut néanmoins souligner qu'elle ouvre la porte à une Europe de la défense à la carte. Par ailleurs, la réussite de l'IEI n'ira-t-elle pas à l'encontre de l'armée européenne que prône Emmanuel Macron ?



Aujourd'hui
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel. 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0723 189645 • www.ajourdhuilaturquie.com • alaturquie@gmail.com • Editeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışmaları Müdürü : Ahmet Altunbas • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türeç, Aramis Kalay, Berk Mansur Dellipnar, Celal Bıyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Uğurdaş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kenan Avcı, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nollwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendani İlal, Sirma Parman, Camille Saullas • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Uğurdaş, Merve Şahin • Correction : Sati Karagöz • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPF • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com